

U14 - INSCRIPTION SAISON 2020/2021

Cotisation de 150 € payable par chèque, CB ou espèces (possibilité de faire plusieurs chèques):

Identité du (de la) licencié(e) :			
NOM - Prénom :			
Date de naissance :	Code postal et	lieu de naissance :	
Pointure chaussette :	Taille short:		
<u>Identité des parents ou responsable légal</u> :			
NOM – Prénom du père :		Profession:	
Tél portable :		Courriel* :	
NOM - Prénom de la mère :		Profession:	
Tél portable :		Courriel * :	

^{*} sera utilisé pour toutes les communications de l'EDR. Si vous le souhaitez, il est possible d'indiquer une seule adresse mail.



DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) Nom - Prénom :		
lesponsable légal de l'enfant : né(e) le à		
dresse (si différente)		
Autorise l'école de rugby du CS Grésivaudan Belledonne à utiliser sur le site du club, sur des omptes-rendus de presse, de télévision ou sur d'autres supports d'édition ou de publicité l'image de non enfant prise lors de manifestations organisées par le club ou le Comité des Alpes (entraînements, purnois, voyages etc).		
n aucun cas ces photographies ne pourront être accompagnées de textes ou légendes péjoratives et/ u préjudiciable aux personnes photographiées.		
contrepartie : la présente autorisation est consentie à titre gratuit.		
ait à :Le :		

Signature (précédé de la mention « lu et approuvé, bon pour autorisation »)

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL POUR LES DEPLACEMENTS

Je sou	ussigné(e) Nom - Prénom :	
Adresse		
Respo	onsable légal de l'enfant :né(e) le à
1.		cements en autocars ou en voiture (co-voiturage) dans le de rugby du CS Grésivaudan Belledonne pour la saison
2.		ne assurance responsabilité civile et par une assurance our les accidents susceptibles de lui survenir ou ceux qu'il ments.
Compa	agnie d'assurance :	N° de police :
Α		le :

Signature



AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'URGENCE SAISON 2020/2021

<u>ldentité du (de la) joueur(euse)</u> :			
Nom – Prénom : né(e) le	àà		
Adresse			
En cas d'accident, en fonction des soins nécessaire	es, l'école de rugby fera appel : es connaître vos coordonnées téléphoniques familiales et		
Allergies connues ou problèmes médicaux:			
□ oui □ non			
Si oui, lesquelles :			
Personne à contacter en cas d'urgence :			
□ Père Nom – Prénom : □ Mère □Tuteur / Tutrice			
Téléphone domicile : / / / Portable	: / / / Pro : / / Poste :		
Autre personne susceptible de vous joindre rap	idement :		
Nom - Prénom :			
Téléphone domicile : / / / Portable	: / / / Pro : / / Poste :		
Médecin traitant :			
Nom :	Téléphone :		
Adresse :			
Je soussigné : Nom/Prénom : - Autorise tout examen, soin ou intervention of Autorise le responsable de l'école de rugby - à demander l'admission en établisseme of a reprendre l'enfant à sa sortie uniquement	' :		
Fait à :	Le:		

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour autorisation et décharge de responsabilité »)



Document à retourner signé

CHARTE DU (DE LA) JEUNE JOUEUR(EUSE) ET DU PARENT DU (DE LA) JEUNE JOUEUR(EUSE)

Le joueur : L'enfant vient à l'école de rugby pour être formé en tant que joueur.

I. Ses droits:

Il a le droit :

- de s'amuser et de jouer comme un enfant et d'être traité avec dignité,
- d'être entraîné et entouré par des personnes compétentes,
- · de participer à des compétitions adaptées,
- de pratiquer son sport en toute sécurité et dans de bonnes conditions,
- de ne pas être un champion.

II. Ses devoirs:

- respecter l'encadrement, les éducateurs, les arbitres, ses coéquipiers et ses adversaires,
- tenir ses engagements sportifs : être assidu, ponctuel, participer aux entraînements et aux matchs et prévenir l'éducateur en cas d'absence,
- jouer avec loyauté et fair-play en privilégiant l'intérêt du groupe à son intérêt personnel et en bannissant toute forme de violence ou de tricherie,
- aider les éducateurs à ranger le matériel après l'entraînement.

Les parents: Les parents doivent adopter un comportement digne et respectueux sur le bord des terrains et ne doivent pas se substituer aux éducateurs et arbitres. Le règlement FFR leurs interdit formellement l'accès à l'aire de jeu en tournoi comme à l'entraînement.

I. Leurs droits:

- être accueilli dans les meilleures conditions possibles,
- pouvoir contacter facilement les dirigeants de l'école de rugby et pouvoir parler aux éducateurs de son enfant dans de bonnes conditions,
- avoir le planning des matchs le plus tôt possible pour pouvoir s'organiser,
- proposer son aide et ses compétences pour aider le club.

II. Leurs devoirs:

- veiller à l'assiduité et à la ponctualité de son enfant et prévenir en cas d'absence,
- aider son enfant à comprendre et accepter les contraintes du groupe,
- être présent le plus souvent possible aux rencontres et aux entraînements et offrir ses services en cas de besoins,
- · vérifier que le contenu du sac de l'enfant est adapté à la pratique du rugby,
- se mettre en relation avec l'éducateur lorsque d es difficultés peuvent troubler le comportement de son enfant,

En cas de non-respect de cette charte, nous convoquerons les parents pour décider des suites à donner. Si aucune solution n'est trouvée et si cela perturbe le bon fonctionnement de l'école de rugby ou de l'équipe, nous nous réservons le droit de renvoyer tout joueur ne respectant pas cette charte.

Signature du joueur*

Signature des parents*

^{*}précédé de la mention « lu et approuvée »